



L'OFPPT ET FESTO DIDACTIC FRANCE SIGNENT UNE CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET L'ÉCHANGE DE SAVOIR-FAIRE

L'OFPPT et Festo Didactic France signent une convention-cadre de partenariat pour le développement des compétences et l'échange de savoir-faire

L'OFPPT et Festo Didactic France organisent, le mardi 5 février 2019, à l'Institut Spécialisé dans les Métiers de l'Aéronautique et de la Logistique Aéroportuaire (ISMALA) – Nouaceur à 10h, un séminaire sur l'Industrie 4.0, et ce en présence de Madame Loubna TRICHA – Directeur Général de l'OFPPT, Monsieur Didier DONNE – Directeur de Festo Didactic France, Monsieur Hamid EL OTMANI – Président de la commission Formation Professionnelle à la CGEM ainsi que de chefs d'entreprises, d'universitaires et de formateurs de l'OFPPT.

Ce séminaire vise à enrichir la réflexion autour de l'Industrie, à définir les besoins en ressources nécessaires pour son développement au Maroc et à renforcer le rôle de l'OFPPT, en tant que vecteur de l'industrie 4.0 au sein de l'Ecosystème Formation Professionnelle.

Le séminaire a été marqué par la signature d'une convention-cadre de partenariat entre l'OFPPT et Festo Didactic France pour le développement des compétences et l'échange de savoir-faire. Cet accord-cadre vise à développer des échanges fructueux dans les domaines ci-après :

- l'appui au développement des compétences des formateurs sur les nouvelles offres de formation telles que les Métiers de l'Environnement, les Energies Renouvelables et l'Eau, l'Aquatronic, le Génie Electrique, la Mécatronique, la Robotique ;
- l'ingénierie de la formation, la restructuration et la mise à niveau des filières de formation relevant des secteurs prioritaires de l'OFPPT ;
- l'e-learning, la mise à disposition des programmes en ligne et de cours virtuels aux profits des formateurs de l'OFPPT ;



Casablanca, le 05 février 2019

- l'accès aux curricula développés par Festo ;

Ceci, sans oublier l'assistance de l'OFPPT pour le diagnostic, la maintenance, la réparation et la mise à jour des équipements de marque Festo.

Autre axe important de cette convention consiste à mettre en place un cadre privilégié pour répondre conjointement à des appels d'offres à l'international, pour des actions de formation et d'assistance technique.